

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

DECISION N°27/2024 PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire de la Ville de LIBERCOURT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération n° 2020/15 du 24 Mai 2020, par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment, l'alinéa 10 autorisant l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €,

Considérant le véhicule fourgon Master de marque RENAULT immatriculé 1074 SM 62, propriété de la commune de Libercourt depuis le 12 Mai 1999,

Considérant la proposition de la Société STELLANTIS & YOU, 120 Boulevard de l'Ouest 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, pour l'achat du fourgon Master de marque RENAULT pour un montant de 900 € TTC,

DECIDE

Article 1 : de procéder à la cession du véhicule en l'état d'un fourgon Master de marque RENAULT numéro de châssis VF1JDAED520274842 au profit de la Société STELLANTIS & YOU, pour la somme de 900 € TTC.

<u>Article 2</u>: d'inscrire la présente décision au registre des délibérations et des décisions du Maire, de la porter à la connaissance du conseil municipal dans le cadre des communications du Maire, et de la publier sur le site internet de la commune.

Article 3: Ampliation en sera adressée à la Société STELLANTIS & YOU.

LIBERCOURT, le 27 Février 2024 Le Maire, Daniel MACIEJASZ Signé Electroniquement



Accusé de réception en préfecture 062-216209072-20240227-D-27-2024-AU Date de télétransmission : 27/02/2024 Date de réception préfecture : 27/02/2024

Monsieur le Maire

- . Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- . Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa notification et de sa publication.